

Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français

JANVIER 2014

N° 64

Le mot de madame le Maire

Mon équipe et moi-même sommes heureux de constater qu'il fait bon vivre à Villiers-sous-Grez et que cette situation est la résultante d'une mise en commun de bonnes volontés. Vous avez ainsi pu lire les réalisations de l'équipe municipale des deux dernières années dans notre publication de fin de mandat et si vous avez gardé le précédent document que nous avions élaboré à mi-mandat, vous aurez une juste mesure de toutes les actions accomplies, soutenues par une saine gestion des finances. Ces deux bulletins rappellent l'action municipale telle qu'elle a été conduite par l'équipe en place depuis mars 2008.

Il aura fallu de nombreuses collaborations pour mener la commune là où elle en est aujourd'hui. Le Conseil municipal et moi-même tenons à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette tâche : élus, personnes engagées dans les commissions, personnel communal, associations, agriculteurs, commerçants, artisans, services publics, corps constitués, instances départementales et régionales...

La seule politique qui mérite ce beau nom est celle qui est empreinte de respect, celle qui consiste à servir et non se servir, celle qui fait des rêves et non de sombres calculs, celle qui espère plus qu'elle ne compte.

Une société empreinte d'humanité est l'antithèse de la société publicitaire et marchande où tout se vend et tout s'achète, objets, nature, services...

Vivre ensemble et simplement, c'est se reconnaître en l'autre et reconnaître l'autre en soi ; c'est désirer vivre ensemble et y trouver du plaisir. Ensemble, nous



pouvons rassembler les forces qui nous unissent, plutôt que de laisser aller les instincts qui divisent, afin de construire chaque jour une société plus respectueuse et plus fraternelle.

Je souhaite avoir une pensée particulière et très chaleureuse pour toutes celles et tous ceux qui ont vécu, qui vivent des moments difficiles. Je leur adresse ma sympathie et mon réconfort en leur souhaitant que 2014 leur permette de les surmonter.

Pour cette nouvelle année qui débute, soyons solidaires, soyons courageux, soyons confiants.

Au nom de tout le Conseil municipal, j'adresse à tous, pour 2014, mes meilleurs vœux.

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Ce qui s'est passé	Page 5
Conseil municipal du 16 décembre 2013	Page 2	Evènements à venir	Page 7
Infos commune	Page 3	Nos joies, nos peines	Page 8
Expressions Villaronnes	Page 4	Agenda	Page 8

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Annie Union, Jean-Pierre Girard
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2013

Présents : M^me^ Brigitte Delahaye Audrain, Maire ; M^mes^ Champion, Ferré, Hubert, adjointes ; M^me^ Permanyér, MM Shelton, François, Champion, Lechevallier, Jeannotin, Leroy, Quantin, conseillers
Absent non excusé : M. Rousseau
Secrétaire : Madame Françoise Hubert

Compte rendu du dernier Conseil : M. Lechevallier précise qu'il n'a pas dit que l'information sur l'absence d'assurance dommage ouvrage n'avait pas été donnée mais qu'elle n'avait pas été débattue en Conseil.

DÉLIBÉRATIONS

Location de parcelles communales pour pâtures
M. Etienne Poulain présente son exploitation agricole créée en 2009. Son élevage est composé essentiellement d'ovins rustiques pouvant vivre en plein air ainsi que d'une vache.
Il souhaite pouvoir louer certaines parcelles communales (5 400 m^2) pour y mettre son bétail en pâture ce qui présente pour la commune l'avantage d'un entretien de ces parcelles. Après avoir répondu aux questions des conseillers, M. Poulain propose un loyer annuel de 43 € ce qui correspond au prix habituel de ce type de location.
Le bail sera d'une année renouvelable si les deux parties en sont d'accord.
M^me^ le Maire s'est renseignée auprès de Natura 2000 qui n'a pas formulé d'objection.
M. Alain Champion propose une vente des terres plutôt qu'une location mais cette idée n'est pas retenue dans l'immédiat.
La conclusion du bail est adoptée par le Conseil avec 1 vote contre et 2 abstentions.

Parution fin mandat
Cette brochure présentant les actions menées par les membres du Conseil municipal et les réalisations en résultant a été conçue par l'équipe de la commission information et communication.
Un exemplaire dématérialisé a été envoyé aux conseillers qui ont pu faire leurs remarques et proposer certaines corrections.
Après avoir examiné le résultat d'un tirage sur l'imprimante de la mairie, l'ensemble des conseillers estime qu'un tirage professionnel donne un bien meilleur résultat.
Le devis de l'entreprise Hélioservice est accepté à l'unanimité pour une somme de 890 € TTC.

Mise à disposition du foyer rural pour les réunions publiques dans le cadre des élections municipales
Les installations publiques peuvent être mises à disposition des candidats à condition qu'il y ait égalité parfaite entre ceux-ci.

Le Conseil décide le prêt gratuit de la grande salle du foyer rural une fois avant le premier tour pour chaque liste de candidats.
Vote à l'unanimité.

Collège Blanche de Castille
Le collège organise des séjours linguistiques en Grande-Bretagne et en Espagne. Une participation est demandée à la commune afin d'alléger celle des parents. Quatre élèves villarons sont concernés.
Les membres du Conseil attribuent à l'unanimité une aide de 40 € par élève.

INFORMATIONS
Foyer rural
M. Michel Union a vérifié les installations électriques et de plomberie. Il a réalisé les réparations nécessaires. Le Conseil le remercie pour son aide efficace dans l'entretien de ce bâtiment.

Association foncière de remembrement
Une assemblée générale de dissolution s'est tenue. Les fonds restant seront reversés à la commune et l'association officiellement dissoute dès que la préfecture aura entériné la décision de l'assemblée générale.

Eclairage public
Une étude réalisée depuis l'extinction une partie de la nuit révèle une baisse significative de la consommation électrique. Le remplacement des candélabres vétustes par des systèmes modernes et économes va accentuer cette baisse et certainement permettre de réduire aussi le coût des abonnements puisqu'une puissance moindre d'alimentation sera nécessaire.

Autoroute Paris Rhin Rhône
Le désamiantage des chaussées étant très coûteux, il a été décidé de « noyer » l'amiante sous une couche de 16 cm de revêtement. Cette opération oblige à surélever et/ou consolider certains ponts. Des travaux seront réalisés en mars/avril aux hauts de Busseau et en septembre/octobre rue de Larchant.

La séance est levée à 22 heures.

QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ET COMMENT ?

Nous allons élire nos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers gèrent les affaires de la commune, ils élisent le maire et les adjoints.
Le mode de scrutin ne change pas. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Attention, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.
Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

CENTRALISATION DE LA COLLECTE DES BATTERIES

A partir du 1er janvier 2014, seule, la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours est habilitée à recevoir les batteries.
Suite à un changement de prestataire et pour des raisons de sécurité, les batteries ne seront plus acceptées sur les déchèteries de Chaintreaux et La Chapelle-la-Reine.
Vous devrez déposer ce type de déchets à la **déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours**, la seule qui soit équipée d'un lieu de stockage adapté.

Expressions Villaronnes

ARBRE DE NOËL DE VILLIERS, DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2013

Dès l'entrée dans le foyer rural le ton est donné. Cris d'enfants, confidences entre parents, rappel à l'ordre des enfants excités qui courent en tous sens. Pourtant rien à voir avec un spectacle pour jeunes (et moins jeunes !) dans une cour de récréation, l'ambiance est différente, chargée d'une dose supplémentaire d'énervement, de mystère qui plane. Il y a un plus ! Le PERE NOËL ! Mais avant cela : le spectacle. Une scène épurée avec juste un décor de fond et en premier plan un volcan d'un mètre de haut joliment fait d'une simple tente habillée de draps de différentes couleurs que le conteur (Jean-Pierre Idatte, *Compagnie des 3 chardons*) ôtera au fur et à mesure du déroulement de la belle histoire d'Anga, fils du feu. Un conte bien écrit avec ses huit marionnettes dont le terrible Brachibrouk qui ne fait pas si peur que ça aux enfants.

Surprenant de voir qu'à l'époque du tout numérique et des effets spéciaux « high-tech» ces scolaires restent captivés par une histoire simple animée de poupées et de tissus colorés. L'acteur-conteur a su laisser la part belle aux enfants en les faisant reprendre le refrain des chansons. On sent alors la salle « monter « comme dans un concert d'adultes. Pas évident d'accrocher un auditoire aussi jeune pendant 3/4 d'heure mais à ne rien vous cacher, ce spectacle m'a ramené bien des années en arrière avec un enchantement naïf à l'esprit.

Après cela, un goûter était servi dans l'attente de l'énigmatique Père Noël, personne ne sachant par où il arriverait. Il est vrai que selon les régions et pays, Santa Claus, Weihnachtsmann, Ded Moroz, Saint Nicolas et même Nedeleg chez moi en Bretagne, peuvent surgir d'une porte, arriver sur un traîneau et le plus souvent chez nous, passer par la cheminée mais à la salle communale pas de cheminée ! Donc étant dans la confidence du lieu de son apparition (l'entrée des sous-sols) il a suffi de dire ... le voilà ! ... pour que la rumeur enfle. Pas vraiment impressionnés par le « bonhomme Noël» comme on disait autrefois, les enfants tendent les mains et le cou, chacun aura son bonbon ! Lentement sans mot dire, le Père Noël avance jusqu'aux marches de la scène et va s'asseoir dans son fauteuil campagnard. La remise des cadeaux va débuter. Aidée par deux bénévoles listant les noms des écoliers, madame le Maire appelle les chérubins accompagnés ou non selon la timidité et passe les paquets au Père Noël. Et c'est là que la magie opère ! On peut lire dans les yeux des enfants une part d'inquiétude mêlée de doute. Certains croient au « mythe» d'autres font mine et jouent le rôle afin de prolonger cette croyance belle et naïve... Ira-t-on jusqu'à s'asseoir sur les genoux du barbu débonnaire ? Lui parlera-t-on ? En tous cas les parents ravis aiment à avoir la photo de leurs enfants en si bonne compagnie.

Et les grands alors dans tout ça ? Eh bien croyez-moi, j'ai eu la chance de lui parler à notre Père Noël villaron ! Il m'a dit son ressenti, ses impressions et surtout sa joie de voir des enfants heureux. Habitué à voyager sur un traineau tiré par des rennes, il n'aime pas trop notre mode de vie actuelle mais il est agréablement surpris qu'à l'ère du multimédia nos enfants soient émerveillés de choses simples, belles et naturelles. Il aime aussi la pudeur des « grands « à ne pas trahir la croyance et la tradition envers les plus jeunes. Et puis aussi le bonheur de recevoir des mains des enfants de jolis dessins qui montrent le sens de l'effort, la pensée anticipatrice, la générosité, « valeurs « tellement bafouées à notre époque.
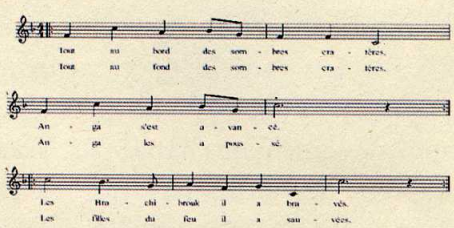
Pendant plus de deux heures, il a régné une atmosphère détendue, joviale, une ambiance tout sourire, conviviale. Remercions l'Amicale villaronne du bon déroulement en toute simplicité de cette manifestation. A noter également la qualité des jouets offerts, challenge difficile à maintenir alors que les subventions baissent chaque année.

C'était avant Noël, c'était déjà Noël !

Gaël Josse



La chanson d'Anga



Texte et musique : Jean-Pierre IDATTE



Ce Qui S'est Passé



LE SALON D'AUTOMNE DE NOTRE VILLAGE

Le 7ème salon d'automne de novembre dernier fut très réussi

50 artistes ont participé et tous sont partis ravis de la tenue du salon et de l'accueil convivial. Quelque temps plus tard, certains m'ont écrit un petit mot gentil à l'intention de toute l'équipe.

C'est pourquoi je tiens à remercier tous les bénévoles qui, une fois de plus, ont donné de leur temps et de leur savoir faire. Sans leur collaboration précieuse, rien ne serait possible.

Merci aussi aux employés municipaux que nous sollicitons souvent pour la manutention du matériel.

Avec mes remerciements, je vous présente aussi mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Nati Colas

NOËL DES ENFANTS



Dimanche 15 décembre, l'Amicale villaronne a convié les enfants au spectacle « Anga, le fils du feu » puis le Père Noël de la mairie est passé pour la plus grande joie des petits villarons.

GOÛTER DES ANCIENS



Dimanche 8 décembre, les membres du CCAS de la municipalité invitaient les anciens du village à un goûter au foyer rural.

Les 10 ans du Coq Chantant

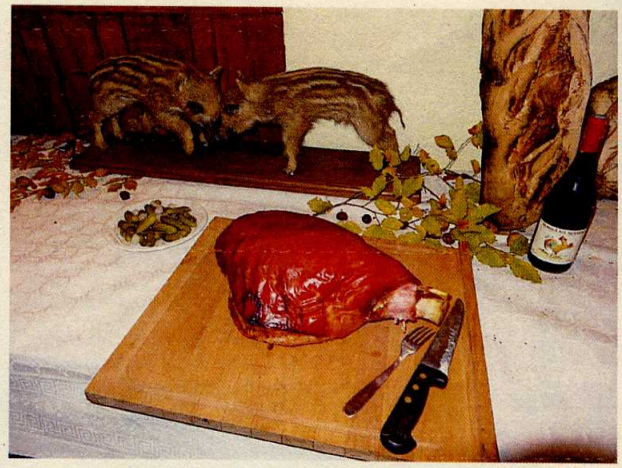


Petits choux à la crème représentant un coq avec sa crête



L'orchestre *Les vinyles* qui nous fit vibrer sur des airs des années 60-70

Soirée beaujolais



Beaujolais nouveau et buffet de cochonnailles faites maison



Ambiance folle comme à son habitude avec l'orchestre d'Olivier Selac

Bourse aux plantes et troc de livres

Le 11 novembre après-midi, l'Amicale villaronne organisait sa bourse aux plantes et pour la première fois, un troc aux livres (romans, BD, livres pour enfants...)



Les parents et enfants présents ont choisi un ou plusieurs livres, la plante ou l'arbuste qui sera vite replanté dans le jardin. Ce sont-là quelques heures de conseils, de convivialité, où chacun vient avec ce qu'il a, ou pas, mais s'éloigne toujours avec le sourire.

J. Clautrier et M. Permanyer

Evènements à Venir

Inauguration de l'école rénovée de Recloses

En 2013, grâce à un contrat rural finançant les travaux à 80 % (intervention de la Région et du Conseil général), le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Recloses et Villiers-sous-Grez a effectué d'importants travaux de rénovation à l'école de Recloses pour un montant total de 195 000 € HT. Après l'extension/ réhabilitation de l'école de Villiers, la construction de la garderie, cette opération a permis d'offrir aux écoliers du RPI et aux enseignants un ensemble complet de bâtiments répondant aux actuelles normes de sécurité et agréables à vivre au quotidien.



M^me^ Isabelle Marandola, présidente du RPI,
M^mes^ Delahaye Audrain, Hubert, Triolet, M. Shelton, membres du RPI,
ont le plaisir d'inviter les parents d'élèves et les habitants de Recloses et Villiers-sous-Grez à venir visiter les installations scolaires et périscolaires des deux communes lors d'une matinée portes ouvertes.

Ils tiennent à remercier particulièrement **MM. Charmeux et Moret**, conseillers techniques des deux communes ainsi que **M. Fabry**, architecte, **M^me^ Berthelot**, secrétaire qui les ont accompagnés durant toute la durée du chantier.

Samedi 25 janvier 2014
De 10 h à 11 h 15, portes ouvertes dans les deux écoles
A 11 h 30, inauguration de l'école à Recloses
suivie d'un verre de l'amitié

Mardi gras

Comme tous les ans, l'Amicale villaronne animera pour les enfants à l'occasion du mardi gras, le **4 mars 2014** de **17 à 19 heures,** un goûter avec déguisement souhaité, au foyer rural de Villiers-sous-Grez.

Nos joies nos peines

Mariage à Villiers
Martin Dumas et Emmanuelle Champion le 4 janvier 2014

Tous nos voeux de bonheur

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

Poterie à Villiers

Pendant l'année, hors vacances scolaires, cours de poterie le mercredi matin (enfants et adultes). Le jeudi matin, après-midi et soir pour les adultes. Le vendredi matin (adultes). Le samedi matin et après-midi (enfants et adultes).
Le cours de 2 heures est à 20 € l'unité. Possibilité de carnet de 5 leçons ou inscription par trimestre. Matériel et cuisson compris.
Vacances de février : cours le matin et l'après-midi du lundi au vendredi.
Tarif identique.
Pour toute information et inscription contacter Katherine Dara au 06 75 13 42 56

Matchs à Villiers

26/01/2014	séniors	15h
09/02/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
16/02/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
23/02/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
02/03/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
09/03/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
16/03/2014	anciens/séniors	9h30/14h30
23/03/2014	séniors	15h
30/03/2014	anciens/séniors	9h30/14h30

Agenda

Conseil Municipal

21/01 Réunion du conseil
13/02 Réunion du conseil
23/03 Elections municipales 1er tour
30/03 Elections municipales 2nd tour

Pratique

22/01 Collecte sélective
05/02 Collecte sélective
19/02 Collecte sélective
05/03 Collecte sélective

Recréatif

25/01 RPI portes ouvertes dans les écoles
01/02 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
04/02 Mardi Gras - Amicale Villaronne
08/03 Raconte moi des histoires - Loto du Coq
23/03 Printemps des poètes
03/04 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
18/04 Loto Amicale Villaronne
27/04 Brocante de l'amicale Villaronne
03 et 04/05 Concerts A travers chants
08 au 11/05 Journées théâtrales
17 et 18/05 Salon du livre

Marché à Villiers-Sous-Grez

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

Horaires de la bibliothèque

(allée Jean Tardieu)

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

Bus pour Fontainebleau

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15